Notice d'informations – sections sportives – Collège Fontanes – judo

INFORMATIONS GENERALES

L'entrée en section sportive nécessite un engagement de l'élève et de la famille pour mener à bien le double projet scolaire et sportif.
L'épanouissement du collégien passe par l'adhésion de la famille aux intentions et aux objectifs que propose le collège Fontanes.
La réussite de ce parcours exigeant est conditionnée par un travail conséquent et une attitude irréprochable.
En cours de scolarité, et pour des raisons dûment motivées, le Chef d'Etablissement pourra prononcer l'exclusion de la section à tout moment. L'appartenance à une section sportive n'est reconduite l'année suivante que sur « Avis favorable » du conseil de classe constitué des équipes éducatives et sportives. Des manquements dans l'attitude, le travail et/ou les résultats sportifs peuvent conduire à l'éviction de l'élève. Un contrat à points a également été mis en place pour les élèves.

SCOLAIRE

Le recrutement s'adresse à des élèves en âge de rentrer en 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème
Pour des raisons d'organisation des classes et emplois du temps, les élèves de section sportive ne pourront pas choisir d'option facultative supplémentaire au collège (latin, CHAM).
Ils ont toute fois le choix de la LV2 : Allemand ou Espagnol.

SPORTIF

Les heures d'entrainement s'ajoutent à l'emploi du temps des élèves, en plus des heures d'EPS obligatoires.
Ces entrainements sont dispensés sur les créneaux suivants :

	Educateur responsable	Créneaux d'entrainement
Judo	Anthony Mortini	Lundi 15h20- 17h Mardi – 11h-12h30 Jeudi 15h20-17h

Tous les déplacements sont encadrés par les éducateurs.

CONTENUS DES COURS

Approfondissement technique et perfectionnement sportif mais aussi dans les domaines de l'arbitrage, des fonctions de Commissaire Sportif et des katas.

Objectifs à la fin du collège : intégrer le groupe régional, puis le pôle de Poitiers en 3ème. Arbitre et commissaire sportif départemental.

Informations au Comité des Deux-Sèvres de Judo Ju-Jitsu BP 217 79206 Parthenay Cedex - Tél : 05.49.64.15.22.

EPREUVES DE SELECTION

Les candidats se présenteront avec leur équipement comme il est stipulé sur la convocation.

Le concours de sélection comporte les épreuves suivantes :

Nage Waza : Uchi Komi - Nage Komi - Yaku Soku Geiko -
Ne Waza : Uchi Komi
Randoris : (combats)
Tests physiques spécifiques judo

ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves auront lieu le MERCREDI 15 MAI 2024 selon le détail suivant :

Salle Omnisports de Niort, entrée rue Barra à 10 H.
Se munir de l'équipement de judo.
Les familles pourront reprendre les candidats à partir de 12 H.

Ne pas oublier de renvoyer en parallèle le dossier du comité fédéral de judo au siège de ce dernier. Sinon l'inscription ne pourra pas être validée.

CRITERES DE SELECTION

1- Résultats aux épreuves sportives

2- Résultat de la commission scolaire (étude des bulletins trimestriels)

3- Acceptation de la dérogation à la carte scolaire (si Fontanes n'est pas votre établissement de secteur)

RESULTATS

La décision de la commission est sans appel.
L'admission définitive des candidats sera prononcée fin juin par la DSDEN79.
Chaque famille sera avisée par courrier de cette décision. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.